

FRANCASTEL.

(Francatel; Franchastel; Le Francastel. — *Francocastellum; Francum castrum.*)

AINSI que son nom l'indique, ce bourg était un lieu fortifié, ancienne châtelainie des comtes de Breteuil qui y avaient la haute justice. « Le chapitre de Saint-Laurent avait le patronage de la cure, placée sous le titre de la Nativité de la Vierge (*Ann. de l'Oise*). »

Nous n'avons à décrire que le chœur et les fonts baptismaux. Le premier est voûté et se compose de deux travées.

L'orientation du chœur de Francastel est à peu près régulière. Son axe transversal n'est dévié que de 8 degrés vers l'est par rapport au nord vrai (I : 1, 2). — Le plan (I : 1) a la forme d'un rectangle qui se greffait probablement à une nef plus large, comme l'indiquent les deux massifs encastrés dans les murs de l'est des transepts, surajoutés à une époque postérieure. — L'appareil des murs est en pierres de taille mélangées de moellons et de cailloux. — Voici les dimensions principales de cette partie de l'église :

1° A l'intérieur :

Longueur des deux travées du chœur . . .	10,80
Largeur de la première travée	4,75
— de la seconde travée	4,26
Hauteur sous voûte (première travée) . . .	7,20

2° A l'extérieur :

Longueur totale	11,70
Hauteur de la première travée (nord) . . .	8,55
— de la seconde travée	7,00
— totale du chevet	11,50

L'extérieur du chœur de Francastel est fort simple. Le mur du chevet (I : 3) terminé en fronton aigu, présente à sa partie moyenne une baie de fenêtre à plein cintre dont les claveaux sont entourés d'un cordon saillant de dentelures, et, de chaque côté, un contre-fort plat. — Les murs latéraux sont semblables au nord (I : 4) et au sud. La première travée, que surmonte le clocher, est plus élevée que la suivante, dont elle est séparée par un contre-fort plat s'élevant jusqu'au sommet du mur. Cette première travée n'a plus de couronnement; elle est percée à son centre d'une baie de fenêtre à plein cintre dont l'amortissement est inscrit par un cordon en saillie. La seconde travée a une fenêtre semblable, mais sans moulure autour de l'archivolte, et se trouve limitée par deux contre-forts; elle offre de plus que la précédente un couronnement saillant formé d'une suite d'arcatures avec contre-arcatures (I : 6) supportées par des corbeaux peu variés (I : 6 a, b, c; 7, 8, 9).

A l'intérieur (I : 1, 5), le chœur est empâté d'une très-épaisse couche de badigeon. Le mur du chevet de même que les murs latéraux n'offrent à considérer que l'évasement des baies de fenêtres déjà signalées à l'extérieur. Des groupes de colonnes sont engagées dans les angles ou sur la face principale de pilastres qui limitent ou séparent les deux travées du chœur (I : 5; II : 4). Les chapiteaux sont ornés en général de godrons et d'ornements végétaux (II : 1, 2, 3). — Les voûtes d'arêtes dont ces chapiteaux reçoivent les retombées sont un peu ogivales, et renforcées d'arcs doubleaux analogues; leurs nervures croisées se composent de deux gros tores accouplés (II : 5, a). — Le sol de ce chœur n'offre d'ailleurs rien de particulier que la différence de niveau pour les deux travées; la seconde, en effet, est exhaussée d'une marche par rapport à la première (I : 5).

Cuve des fonts baptismaux (II : 6, 7, 8). — Comme dépendance de la nef de cette église, nous avons à signaler la cuve des fonts baptismaux, dont l'ornementation rappelle celle des chapiteaux du chœur. Ce petit monument est bien certainement contemporain de cette partie de l'église.